



n°1
février 2017



C.C.P.M. au fil de l'eau

“ Chers amis du patrimoine !

Le CCPM a dix ans et il s'offre un cadeau durable d'anniversaire : le premier numéro de sa lettre d'information.

Outil de communication, **AU FIL DE L'EAU**, dont la parution sera semestrielle, permettra de faire le point sur les actions menées par le Conseil, par ses associations membres et par ses ateliers.

Ce premier numéro relate la cérémonie d'anniversaire du 17 septembre 2016 en présence du Maire, des élus et des représentants des services.

Dans sa seconde partie, **AU FIL DE L'EAU** fait le point sur les réalisations les plus marquantes de l'année 2016.

”



Marie-Claire VITOUX, Présidente
4, rue des Archives, 68100 Mulhouse
www.ccpm-asso.fr
mail : ccpm.asso@gmail.com

- *le CCPM a 10 ans*
- *chantiers et réalisations 2016*
- *le CCPM et ALMALEGGO*



La cérémonie des dix ans du CCPM à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine a permis de dresser un bilan et des perspectives d'avenir. 2016 en effet, marque la clôture de la première étape de sa vie, qui fut le « **moment Boeglin** ».

Discours de la Présidente et du Maire :
<http://www.ccpm-asso.fr/17-septembre-10-ans-ccpm.html>



... le «*Moment Boeglin*»

Le CCPM a 10 ans

Le **CCPM** est né de la vision politique d'**Edouard Boeglin**. Dans la dernière étape de sa longue vie politique, celui-ci avait réussi à concilier son ardent républicanisme et son attachement à Mulhouse l'ouvrière et la socialiste : son engagement politique s'était épanoui dans la défense et la valorisation des patrimoines mulhousiens, donc de cette identité mulhousienne faite tout à la fois de culture alsacienne populaire et d'attachement à la France républicaine.

Après les élections de 2001, Édouard Boeglin avait été chargé par le Maire de la politique patrimoniale et il l'avait déployée dans deux directions : d'une part, l'obtention du Label Ville d'Art et d'Histoire ; d'autre part, la constitution d'un outil de gouvernance original permettant aux élus de dialoguer avec une instance unique fédérant les associations de patrimoine et d'histoire, jusque-là dispersées, inaudibles et d'autant plus radicales.

Il a fallu 15 années pour que les graines semées par Edouard Boeglin permettent une première et abondante récolte.

2016 a en effet vu l'ouverture du **Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)**, aboutissement de son combat pour le **Label Ville d'Art et d'histoire**. La Maison Edouard Boeglin a été inaugurée ; elle a trouvé sa place et joue déjà son rôle dans la compréhension de l'histoire particulière de Mulhouse et dans son appropriation par les Mulhousiens.

2016 a vu l'érection de la statue en l'honneur du **Capitaine Dreyfus** réhabilité : Edouard Boeglin est à l'initiative de cette remarquable réalisation.



En 2016, le CCPM s'est vu reconnaître par les élus et par le premier d'entre eux une place d'interlocuteur loyal. De même, les services ne voient plus le CCPM comme une contrainte de plus, une pression supplémentaire, mais comme une ressource, une boîte à idées et à suggestions qui peuvent enrichir les dossiers qu'ils mettent en œuvre.

De ce point de vue, la position acquise par le CCPM (fragile certes, en permanence à assurer dans un équilibre non pas statique mais dynamique) marque la victoire d'Edouard Boeglin.

le CCPM a 10 ans

Et maintenant ?

À l'aube d'une seconde étape, le CCPM doit relever un immense défi avec les élus d'aujourd'hui et de demain.

Le constat est clair : l'expertise du CCPM est largement sous-utilisée parce qu'elle n'est sollicitée que trop tardivement, en particulier dans les dossiers d'aménagement urbain.

2016 a pourtant démontré que le CCPM était capable d'apporter son expertise constructive en amont de la réflexion urbaine : que l'on songe à l'immense travail bénévole et de qualité que représente la base de données sur le logement ouvrier, social, populaire qui vient d'être mise en ligne. Que l'on songe aussi à la participation du CCPM à la révision en cours du PLU.

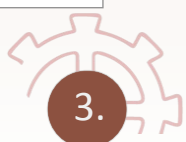
C'est pourquoi, à l'heure où se tournent les pages de la naissance et de l'enfance du CCPM, à l'heure où doit s'écrire la page de la maturité du CCPM, celui-ci appelle les élus à profiter pleinement d'une fédération d'associations bénévoles, enthousiastes et loyales à leur ville. Le CCPM ne demande qu'à être l'un des acteurs de la démocratie locale qui est le soubassement de notre république.

► *Quel âge a vraiment le CCPM ?*

Il y a 15 ans, en 2001, Edouard Boeglin créait l'Observatoire du Conseil Consultatif du Patrimoine mulhousien.

La logistique administrative et financière de l'Observatoire était entièrement assumée par le Musée Historique qui relevait de la « délégation » d'Edouard Boeglin, en accord avec Michel Samuel-Weis, adjoint à la culture.

Il y a dix ans, en 2006, le Conseil, qui venait à la fin 2005 de déposer ses statuts au Tribunal, tenait sa première réunion de travail.



Le nouveau site internet du CCPM

La Présidente, le bureau et le CA tiennent à remercier chaleureusement Joël Eisenegger pour avoir, dans un premier temps, repris en main le site existant, puis pour s'être attelé bénévolement à la tâche chronophage de création d'un nouveau site. C'est bien parce qu'il a mis gratuitement son expertise au service du CCPM que ce nouveau site a été possible.



L'ancien site du CCPM s'était alourdi au cours des ans, en particulier parce qu'il rendait compte de toutes les réalisations depuis la création de notre confédération. Aussi avons-nous pris la décision de ne pas conserver en visibilité immédiate les actions passées, comme les itinéraires, les ateliers ayant réalisé leur objet, etc...

Le nouveau site est structuré selon deux axes principaux : d'une part les associations (avec un lien vers leur propre site internet s'il existe), d'autre part, les ateliers en activité.

Que toutes les associations, qu'elles aient ou non leur propre site internet,

transmettent au webmaster, Joël Eisenegger, les actualités de leurs concerts, conférences, visites, etc...

Le site du CCPM propose une page « calendrier » qui permet de visualiser les activités organisées chaque mois par les associations.

➔ www.ccpm-asso.fr

chantiers et réalisations 2016

L'ATELIER PATRIMOINE BATI a prouvé par deux réalisations majeures de l'année 2016 sa capacité à fournir une expertise en amont des décisions urbaines.

1. La base de données L.O.S.P.

La mise en ligne en 2016, sur le site du CCPM et sur celui de la Ville, d'une Base de données sur le logement ouvrier, social, populaire réalise une **première nationale !**

L'habitat populaire représente encore aujourd'hui plus de 40% du logement mulhousien. Le travail de recherche et d'inventaire mené par l'atelier du CCPM vise à révéler sa richesse et sa diversité trop méconnues afin de sensibiliser les citoyens à sa préservation et sa mise en valeur.

Le groupe continuera de travailler dans les mois qui viennent à compléter la base de données avec des fiches thématiques de synthèse.

→ <https://intranet-ext.mulhouse.fr/ccpm/CCPM.aspx>

2. La participation du CCPM à la révision du P.L.U.



Le CCPM exprime depuis son origine la nécessité d'intégrer le plus tôt possible la prise en compte de la dimension patrimoniale du bâti dans la réflexion urbaine.

D'où l'importance de sa participation active au processus de révision du PLU, commencé en 2016 pour se terminer à la fin de l'année 2017.

Le CCPM a organisé quatre visites sur le terrain, pilotées par un historien et un architecte-urbaniste afin de faire dialoguer les points de vue dans l'analyse des spécificités du bâti mulhousien. Ces visites lui ont permis, à l'issue de la première phase du processus de révision du PLU de formuler dix idées-forces présentées le 21 novembre 2016.

→ Voir ANALYSES DE VISITES et DIAPORAMA
<http://www.ccpm-asso.fr/atelier-patrimoine-bati.html>

Le CCPM et « Almaleggo »

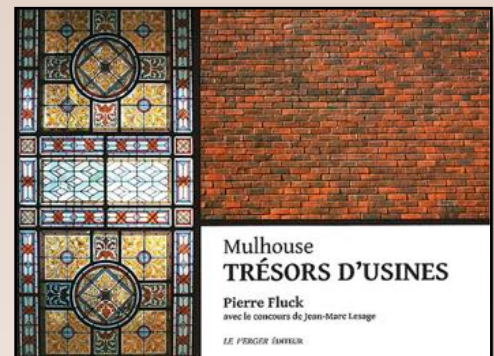


Dès 2014, le CCPM avait « repéré » le projet de tour sur le quai de l'Alma et avait demandé, dans un courrier daté du 7 avril, à être associé à la réflexion.

Il apprenait il y a quelques mois que le permis de construire avait été prolongé et que les travaux de destruction des anciens bâtiments de la FORMO commenceraient fin 2016 ou début 2017.

Pour ceux qui veulent connaître l'histoire et la valeur architecturale de ce bâtiment, consultez le livre de Pierre Fluck, **Mulhouse : Trésors d'usines**, pp. 160 et 174.

Le CCPM a choisi de ne pas mener une action publique via la presse mais de faire le point de sa position dans un courrier au Maire et à l'Adjointe à l'urbanisme.



→ Voir le Courrier du 13-12-2016
<http://www.ccpm-asso.fr/files/downloads/almaleggo-dec-2016.pdf>